

Certificat

FERMETURES**Baies, portes, vérandas et accessoires****Volet Roulant Rénovation « Novalis : V3 Classic et V3 Confort »**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **FRANCE FERMETURES**
Route de la Châtre FR-23600 BOUSSAC France

Usine **FRANCE FERMETURES**
Route de la Châtre FR-23600 BOUSSAC France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 068-275-26 du 7 janvier 2002

Décision d'extension n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

Cette décision se substitue à la décision n° 947-275-26 du 28 juillet 2022

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5 V*6	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2 E*3 E*4 E*4	Manœuvre par treuil selon configurations Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2 M M+	Manœuvre par treuil selon configurations Manœuvre motorisée selon configurations
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 8 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président



Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

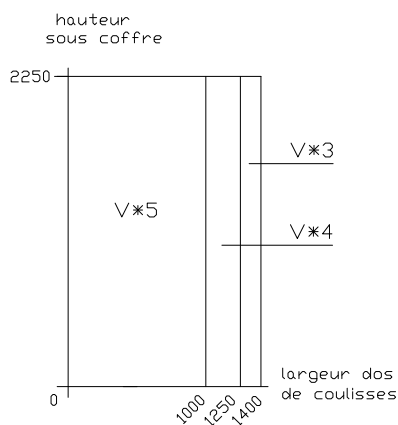
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

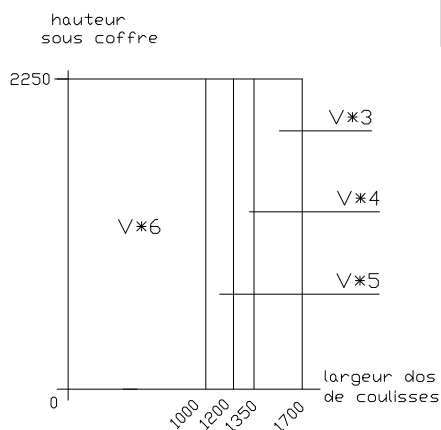
PERFORMANCES

🌀 Résistance au vent :



Lame PVC 40

Building Plastics
avec coulisse 53 x 21 prof : 26,5 mm



Lame PVC 40

Building Plastics
avec coulisse 68 x 21 prof : 41,5 mm

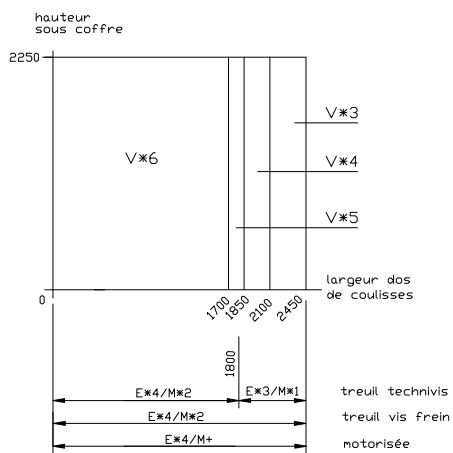
Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

Lame ADP 37

France Fermetures
Standard
Caliso faible émissivité

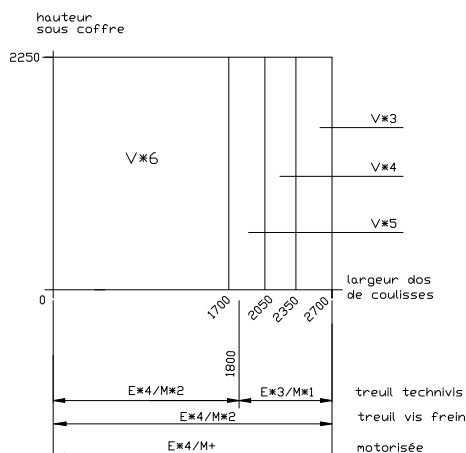
avec coulisse 53 x 21 prof : 26,5 mm



Lame ADP 37

France Fermetures
Standard
Caliso faible émissivité

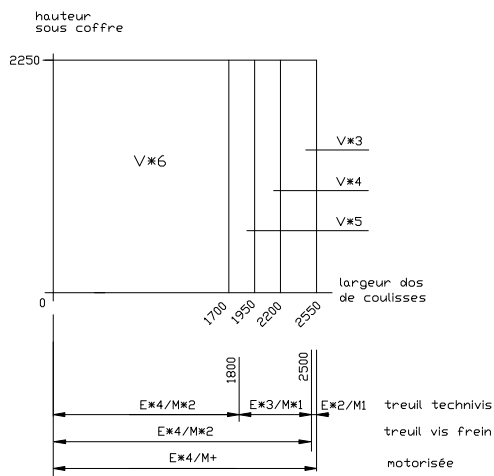
avec coulisse 68 x 21 prof : 41,5 mm



Lame ADP 41

France Fermetures
Standard
Caliso faible émissivité

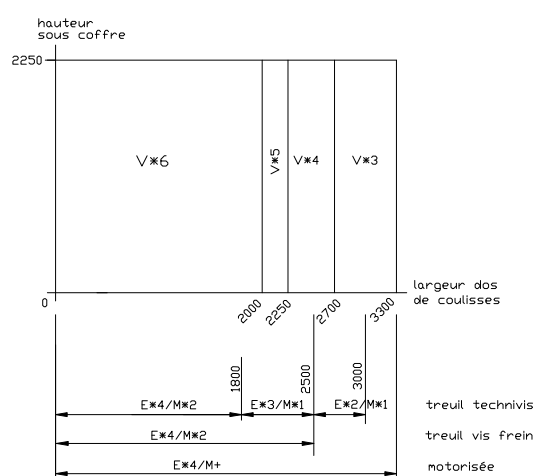
avec coulisse 53 x 21 prof : 26,5 mm



Lame ADP 41

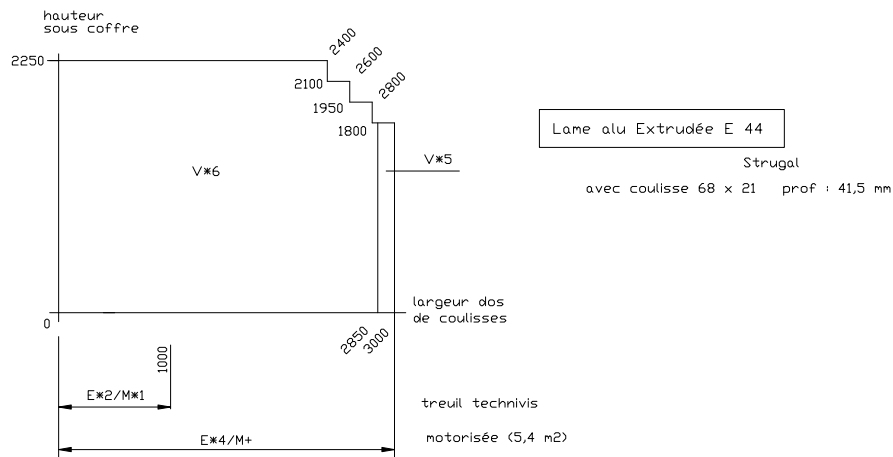
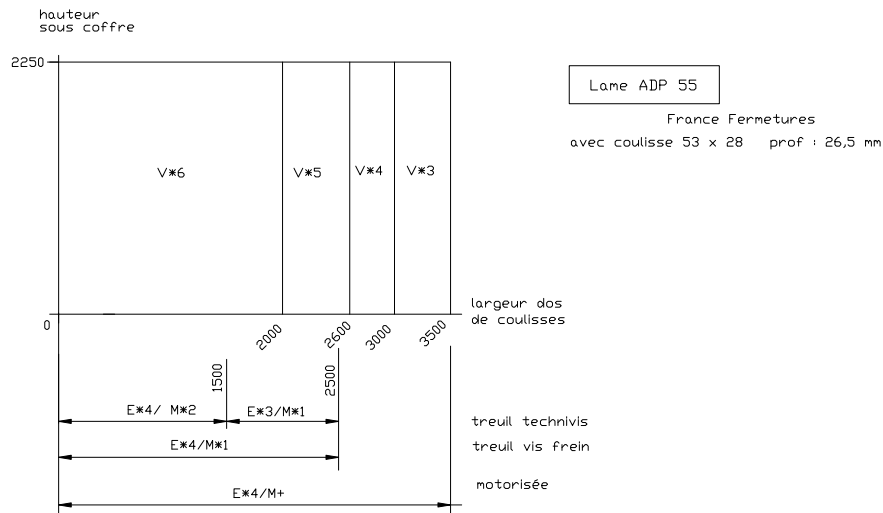
France Fermetures
Standard
Caliso faible émissivité

avec coulisse 68 x 21 prof : 41,5 mm



Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023



Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

🔗 **Endurance mécanique :**

Manœuvre par treuil à manivelle : E*2, E*3 ou E*4 selon configurations précisées sur les abaques de résistance au vent ci-dessus.

Manœuvre motorisée : E*4

Pour les motorisations solaires : dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

🔗 **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil à manivelle : M*1 ou M*2 selon configurations précisées sur les abaques de résistance au vent ci-dessus.

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

M+ avec les motorisations :

Somfy : Ilmo 50 WT, Oximo RTS, Altus 50 RTS, Oximo IO, RS 100 IO

Well'Com radio et filaire : PMSM 230, 3F-F, WELL COM V2

M+ avec les motorisations solaires Somfy : Oximo WireFree RTS II

Simu : AUTOSUN 2 JOB

Notes :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Le poids de tablier est limité à 15 kg pour les motorisations solaires de couple 10 Nm.

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) : Critère satisfaisant

🔗 **Résistance aux chocs : C***

🔗 **Comportement à l'ensoleillement : R**

🔗 **Occultation : O***

🔗 **Corrosion : S*1**

Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

🔗 **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tablier PVC	Lame PVC 40	Rsh = 0,09
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité)

Tablier PVC	Lame PVC 40	$\Delta R^* = 0,21$
Tabliers aluminium		$\Delta R^* = 0,15$

– **Volet équipé du tablier alu ADP 37 bicolore (gris - laque courante) et ADP 41 bicolore (gris - laque courante)**

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet $\varepsilon = 0,32$

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lames ADP 37 et ADP 41 (enroulements intérieur ou extérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4 $\Delta R^* = 0,25$

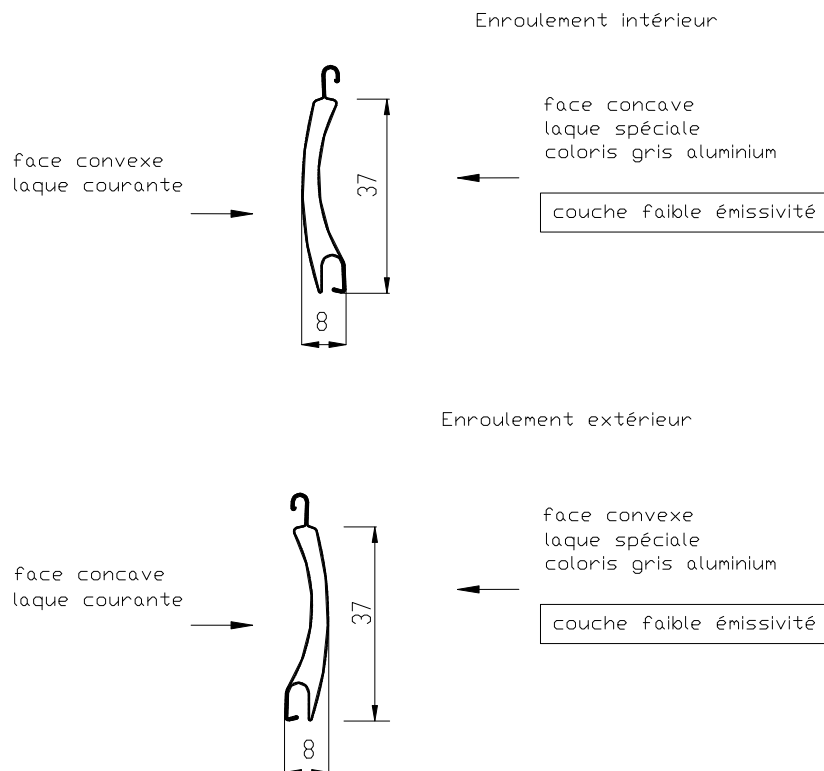
Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023

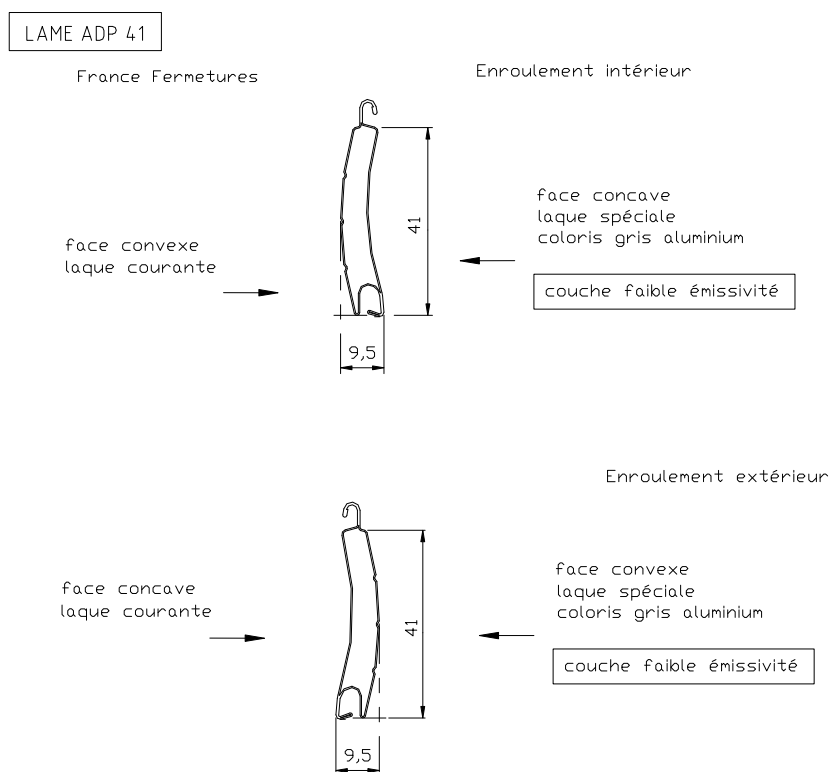
LAME ADP 37

France Fermetures



Annexe du Certificat

Décision n° 1011-275-26 du 17 avril 2023



Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF-Fermetures

☞ **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.